



Syndicat **FORCE OUVRIERE**

C.H. Ste Marie Le Puy Tél : 06 67 59 21 10

Permanence les jeudis de 13H30 à 16H00

Résolution de l'Assemblée Générale du Syndicat FO du CH Sainte Marie réunie le 22 Mars 2024

- *Nous condamnons encore et toujours les fermetures de lits. Nous revendiquons le maintien de l'ensemble de l'activité et du personnel.*
- *Nous rappelons notre attachement à la paix dans le monde et nous condamnons l'attribution de budgets toujours plus importants pour l'armement et la guerre au détriment de celui de la santé.*

Nous continuerons à REVENDIQUER entre autres :

- Dans les EHPAD : 1 agent pour 1 résident
- **L'augmentation générale des salaires**
- La défense et l'amélioration de la CC 51 « **NON à la convention collective unique étendue** »
- Pour la psychiatrie FO condamne le manque de psychiatre, les pressions sur les professionnels pour réduire toujours plus les durées de séjour, la réduction des budgets entraînant des fermetures de lits.
- FO revendique la réouverture des lits et places nécessaires.
- FO revendique le maintien des effectifs.

Sur l'hôpital :

La liste des revendications portées par FO en 2024 portera en plus sur :

- L'Arrêt du glissement des tâches.
- L'augmentation des primes dimanche, fériés et nuit.
- Le re-calcule de l'ancienneté pour les salariés ayant obtenus une promotion entre 2012 et 2022.
- La prise en charge financière de la Formation AS et IDE.
- 21 RTT pour tous.
- L'embauche de temporaires l'été pour pouvoir partir 3 semaines consécutives en congés payés.
- Le Remplacement des absences supérieures à 15 jours.
- La priorité pour les CDI sur les appels à candidature.
- FO continuera de se battre pour améliorer les conditions de travail dans les EHPAD.
- Au CSE, FO continuera de se battre pour tous les salariés.
- FO continuera à défendre l'activité des hôpitaux de jour et des CMP ainsi que le maillage territorial.

Résister Revendiquer Reconquérir : On ne lâche rien !